

# NÉGO GRILLE DES SALAIRES

## PAS DE 0,1% : ON N'EN VEUT PAS ! LA CONTRE-PROPOSITION FNME : ON EN VEUT BIEN !

Depuis le 2 septembre 2025, la FNME-CGT impulse une lutte longue et difficile pour conserver et améliorer notre grille salariale commune à toutes les IEG.

Même si les sujets sont abordés dans la longueur, certains thèmes de la négociation sont déjà des avancées : l'astreinte, le principe du minimum de grille à SMIC +2% ainsi que celui de l'augmentation générale de grille sont des points positifs !

Cependant, il y en a d'autres qui sont négatifs et les employeurs n'aident pas pour que l'on aboutisse à un accord. En effet, dans la vision des employeurs, les « pas » de 0,1% dans la structure de la grille sont une solution ! Certaines OS, notamment celle catégorielle, ne condamne pas cette proposition patronale destructrice...

La FNME-CGT, organisation responsable et force de proposition, souhaite se laisser la chance d'aller au bout de cette négociation mais avec sa vision et ses valeurs.

Tout en restant sur nos revendications et afin de combattre la proposition des employeurs des « pas » de 0,1%, la FNME-CGT a construit une contre-proposition complémentaire à nos autres revendications :

### L'Augmentation Collective en Entreprise : l'ACE

**Nous avons encore du chemin pour gagner sur nos revendications, mais rien n'est fini !**

**Pour la FNME-CGT les choses sont claires : les CPPNI sur la grille doivent être au centre de nos priorités :**



Ensemble, construisons le rapport de force, imposons cette contre-proposition pour gagner des garanties sociales pour les + de 140 000 agents des IEG !

En sécurisant les salaires et en les socialisant nous construisons aussi les retraites et la protection sociale de demain !

**LES 12 FÉVRIER, 12 MARS ET 17 MARS, INFORMONS, DÉPLOYONS-NOUS ET PRÉPARONS L'OFFENSIVE FINALE. COMBATTONS LES 0,1 %, DÉFENDONS LA GRILLE DES SALAIRES CGT ET GAGNONS LA CONTRE-PROPOSITION FNME : L'ACE.**